Bac Général Maths + SES (Mathématiques et Sciences économiques et sociales)

CORRIGÉ NON OFFICIEL

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle. Elle peut contenir des erreurs et ne remplace ni le corrigé ni le barème officiels de l'examen.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://bac-maths-ses.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

Sciences économiques et sociales

Session 2025 • Centres étrangers • Jour 2

Code sujet **25-SESJ2G11** 4 heures

Proposition de corrigé pédagogique • FormaV

Se repérer dans le corrigé

Dissertation — Engagement politique et variables sociodémographiques
1 réponses • sujet p. 2–5

Épreuve composée — Taylorisme, droits de propriété et instruments de lutte contre les externalités négatives sur l’environnement
4 réponses • sujet p. 6–9

Les numéros, parties et pages renvoient au sujet original. Chaque réponse rappelle la consigne, explique la démarche et donne le résultat.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Dissertation

None points

Engagement politique et variables sociodémographiques

Dissertation s’appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 2, 3, 4, 5

> L'engagement politique ne dépend-il que de variables sociodémographiques ?

Introduction. L’engagement politique désigne les actions par lesquelles les individus cherchent à participer à la vie politique ou à influencer les décisions collectives. Il comprend le vote, mais aussi l’adhésion à un parti ou à un syndicat, le militantisme, les manifestations, les pétitions ou certaines formes de consommation engagée. Les variables sociodémographiques — telles que l’âge, le niveau de diplôme, la catégorie socioprofessionnelle ou le sexe — caractérisent la position des individus dans la société et sont associées à des différences d’engagement. Mais elles ne suffisent pas à expliquer pourquoi une personne s’engage, ni pourquoi elle choisit une forme d’action plutôt qu’une autre. On peut donc se demander dans quelle mesure elles déterminent l’engagement politique et quel rôle jouent d’autres facteurs. Nous montrerons d’abord que les caractéristiques sociodémographiques structurent inégalement les possibilités et les pratiques d’engagement, puis que les motivations, les expériences et le contexte politique contribuent également à les expliquer.

I. Les variables sociodémographiques sont associées à des différences importantes d’engagement.

Les ressources et les positions sociales influencent notamment la participation électorale. Voter régulièrement suppose de disposer d’informations, de compétences permettant de comprendre les enjeux politiques et de se sentir légitime à intervenir. Le diplôme peut favoriser l’acquisition de ces compétences, tandis que la position professionnelle et les conditions de vie peuvent agir sur le temps disponible, les réseaux relationnels et le sentiment de proximité avec les institutions. Ces mécanismes rendent plausibles des différences entre groupes, sans établir à eux seuls une causalité : les données du document 1 montrent des associations, et non la preuve qu’une caractéristique isolée produit mécaniquement un comportement électoral.

Le document 1 indique ainsi qu’en 2022, parmi les personnes inscrites sur les listes électorales en France métropolitaine, 43,7 % des personnes diplômées du supérieur votent systématiquement, contre 28,8 % des personnes sans diplôme. L’écart est de 14,9 points de pourcentage. L’abstention systématique concerne respectivement 9,5 % et 30,4 % de ces deux groupes, soit un écart de 20,9 points. Ces différences montrent une forte différenciation selon le diplôme. La catégorie socioprofessionnelle est également associée à la régularité du vote : 50,5 % des agriculteurs exploitants votent systématiquement, contre 27,2 % des ouvriers ; l’abstention systématique atteint 8,5 % chez les premiers et 19,7 % chez les seconds. Ces écarts peuvent s’expliquer en partie par des ressources, des expériences du travail et des formes d’intégration sociale différentes.

L’âge est lui aussi associé aux pratiques électorales. Le vote systématique concerne 17,3 % des 18-29 ans, 37,2 % des 30-64 ans et 47,7 % des personnes âgées de 65 ans ou plus. L’abstention systématique est de 23,7 % chez les 18-29 ans, contre 12,7 % chez les 30-64 ans et 17,1 % chez les 65 ans ou plus. Les plus jeunes peuvent être moins intégrés à certaines habitudes électorales, tandis que les expériences et les contraintes évoluent au cours de la vie. Toutefois, le fait que l’abstention systématique remonte chez les 65 ans ou plus par rapport aux 30-64 ans rappelle qu’il ne s’agit pas d’une relation simple et uniforme. L’âge peut renvoyer à des effets de cycle de vie, mais aussi à des différences entre générations et à des situations individuelles variées.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Les variables sociodémographiques peuvent également influer sur les formes d'engagement autres que le vote, notamment en donnant accès à des ressources, des réseaux ou des organisations. Le document 4 indique que les syndicats suédois proposent à leurs adhérents des services, dont des conseils, des formations et des assurances contre la perte de revenu en cas de chômage. Unionen propose deux assurances cumulables couvrant les pertes de revenu jusqu'à 150 000 couronnes suédoises par mois, soit environ six fois le plafond de l'assurance chômage présenté dans le document. Cette offre peut rendre l'adhésion plus attractive en apportant des avantages matériels et une protection. Elle montre que les organisations peuvent faciliter le recrutement et la participation collective en tenant compte des intérêts et des risques auxquels sont confrontés les salariés. Elle ne signifie toutefois pas que les adhérents rejoignent un syndicat pour une seule raison, ni que ces avantages suffisent à expliquer le taux de syndicalisation.

II. L'engagement dépend aussi des motivations, des expériences et des circonstances.

Les individus ne sont pas seulement des membres de catégories sociales : leurs valeurs, leurs intérêts, leurs convictions et leur sentiment de pouvoir agir comptent également. Une personne peut s'engager parce qu'elle estime une cause juste, veut défendre ses intérêts, souhaite faire évoluer une politique ou éprouve un devoir de solidarité. Le sentiment d'efficacité politique — la conviction que l'on peut comprendre les enjeux et que son action peut avoir un effet — peut encourager la participation. À l'inverse, un sentiment d'impuissance ou de défiance peut contribuer au retrait, y compris chez des personnes disposant de ressources sociales importantes.

Le document 3, consacré aux satisfactions déclarées par des bénévoles interrogés en France en 2022, éclaire certaines motivations de l'action collective. Parmi les 4 395 bénévoles interrogés, 72 % citent le contact et les échanges, 64 % le fait d'être efficace et utile, 52 % la convivialité et 41 % le sentiment de changer les choses. Ces réponses, qui pouvaient être multiples, montrent que l'engagement peut procurer à la fois des relations sociales, le sentiment d'être utile et la satisfaction de contribuer à une transformation. La reconnaissance sociale n'est citée que par 12 % des bénévoles. Ces données ne portent pas uniquement sur l'engagement politique : le bénévolat n'est politique que lorsqu'il vise ou accompagne une intervention dans les affaires collectives. Elles permettent néanmoins d'illustrer que des motivations personnelles et relationnelles peuvent soutenir une action collective et ne se réduisent pas à l'âge, au diplôme ou à la profession.

La forme de l'engagement dépend aussi des occasions de participation et de la mobilisation par des organisations. Une campagne électorale, une mobilisation syndicale ou l'apparition d'un enjeu susceptible de toucher directement un groupe peut rendre l'action plus visible et plus accessible. Les réseaux de proches, les associations et les organisations politiques ou syndicales transmettent des informations, proposent des activités et réduisent parfois le coût de la participation. Le document 4 illustre ce rôle des organisations : en offrant des services et des protections, les syndicats peuvent susciter l'adhésion, mais celle-ci s'inscrit également dans un cadre collectif de défense des salariés. L'offre politique, les institutions, les règles électorales et les événements du moment peuvent ainsi influer sur la participation, même si leurs effets varient selon les individus.

Enfin, il faut distinguer une pratique sociale d'un engagement politique. Le document 2 porte sur les changements de comportements alimentaires et non directement sur la participation politique. Il montre notamment que 55 % des femmes interrogées déclarent avoir modifié leurs habitudes d'achat et/ou alimentaires depuis 2018, contre 44 % des hommes. Parmi les personnes ayant changé leurs habitudes, 63 % des personnes de 65 ans ou plus disent privilégier les produits locaux et les circuits courts, contre 32 % des 18-24 ans. Ces résultats illustrent des différences sociodémographiques dans les comportements de consommation, mais ils ne prouvent pas que ces choix sont politiques. Une consommation ne devient une

forme d’engagement que si elle est notamment motivée par la volonté d’influencer des choix collectifs ou de défendre une cause ; le document ne permet pas de connaître cette motivation. Il rappelle donc l’importance de ne pas confondre corrélation, pratique sociale et engagement politique.

Conclusion. Les caractéristiques sociodémographiques comptent bien : les écarts observés en 2022 selon l’âge, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle montrent que les formes et la régularité de la participation électorale sont socialement différenciées. Ces variables agissent notamment par l’intermédiaire des ressources, des expériences et des réseaux auxquels les individus ont accès. Cependant, elles ne déterminent pas seules l’engagement. Les motivations, les convictions, le sentiment d’efficacité, les occasions de mobilisation et le rôle des organisations contribuent également à expliquer qui s’engage et comment. L’engagement politique résulte donc de l’articulation entre des positions sociales et des facteurs individuels, relationnels et contextuels.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> **Réponse au sujet :** Non, l’engagement politique ne dépend pas uniquement des variables sociodémographiques. L’âge, le diplôme et la catégorie socioprofessionnelle sont associés à des écarts de participation, notamment électorale, mais les motivations, les convictions, les ressources, les réseaux, les organisations mobilisatrices et le contexte politique contribuent eux aussi à expliquer l’engagement et ses différentes formes.

Épreuve composée

20 points

Taylorisme, droits de propriété et instruments de lutte contre les externalités négatives sur l'environnement

Première partie : Mobilisation des connaissances

Question Question

Sujet p. 6

> Vous présenterez les principales caractéristiques du modèle taylorien d'organisation du travail.

Le taylorisme, aussi appelé organisation scientifique du travail, cherche à accroître la productivité en organisant méthodiquement le travail. Il repose sur plusieurs principes complémentaires :

- **La division horizontale du travail** : la production est décomposée en tâches simples, spécialisées et répétitives. Chaque ouvrier réalise un nombre limité d'opérations.
- **La division verticale du travail** : la conception et l'organisation du travail sont séparées de son exécution. La direction et les bureaux des méthodes déterminent les gestes et les procédures ; les ouvriers les appliquent.
- **L'organisation scientifique des tâches** : l'observation et le chronométrage des opérations permettent de rechercher une méthode et un temps d'exécution considérés comme optimaux. Les méthodes de travail sont ensuite standardisées.
- **Le contrôle hiérarchique** : les responsables vérifient que les consignes et les cadences prévues sont respectées.
- **La rémunération au rendement** : une part de la rémunération peut être liée aux quantités produites afin d'inciter les salariés à atteindre les objectifs fixés.

La spécialisation des tâches, leur standardisation et leur contrôle doivent ainsi accroître la production et réduire les coûts unitaires.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le modèle taylorien associe division horizontale et verticale du travail, chronométrage et standardisation des tâches, contrôle hiérarchique et rémunération incitative au rendement afin d'augmenter la productivité.

Deuxième partie : Étude d'un document

Question 1.

Sujet p. 7

> À l'aide du document, vous comparerez les demandes de brevets enregistrées dans le secteur des machines et énergie électriques aux demandes de brevets enregistrées dans le secteur de la chimie fine organique, ainsi que leurs évolutions.

Le document donne, pour 2022, le nombre de demandes de brevets enregistrées dans chaque secteur et leur variation entre 2021 et 2022. Il faut donc comparer séparément les nombres de demandes et leurs taux d'évolution.

FormaV - document d'entraînement non officiel

En 2022, le secteur des machines et de l'énergie électriques enregistre 13 951 demandes, contre 5 955 en chimie fine organique. L'écart est de 13 951 − 5 955 = **7 996 demandes**. Le nombre de demandes est environ 2,34 fois plus élevé dans les machines et l'énergie électriques (13 951 ÷ 5 955 ≈ 2,34).

Entre 2021 et 2022, les demandes progressent de 18,2 % dans les machines et l'énergie électriques, alors qu'elles diminuent de 0,4 % en chimie fine organique. L'écart entre ces évolutions est de 18,2 − (−0,4) = **18,6 points de pourcentage**.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> En 2022, le secteur des machines et de l'énergie électriques compte 13 951 demandes de brevets, soit 7 996 de plus que la chimie fine organique, qui en compte 5 955. Entre 2021 et 2022, les demandes augmentent de 18,2 % dans le premier secteur et diminuent de 0,4 % dans le second.

Question 2.

Sujet p. 7

> À l'aide du document et de vos connaissances, vous montrerez que les droits de propriété incitent à investir et à innover.

Un droit de propriété garantit à son titulaire le contrôle de l'usage d'un bien ou d'une création et la possibilité d'en tirer des revenus. Pour une invention, le brevet accorde, pour une durée limitée et selon les règles applicables, un droit exclusif d'exploitation. Il peut aussi permettre à son titulaire de concéder des licences.

Ce droit peut inciter à investir en recherche et développement (R&D). En effet, la R&D mobilise du travail, du capital et du temps, sans garantir que le projet aboutira. Si les concurrents pouvaient immédiatement copier une invention, l'entreprise qui a financé la recherche risquerait de ne pas récupérer ses coûts. La possibilité de protéger temporairement l'exploitation de l'invention et d'en percevoir les revenus augmente le rendement attendu de l'investissement et peut donc rendre le projet plus intéressant à financer.

La protection encourage également l'innovation en donnant aux inventeurs et aux entreprises une perspective de rémunération de leurs découvertes. Le brevet peut faciliter la valorisation de l'invention, notamment par la concession de licences. En contrepartie, le brevet suppose la divulgation de l'invention et le droit exclusif n'est pas perpétuel : à son expiration, l'invention peut être exploitée plus largement.

Le document présente des demandes de brevets dans plusieurs secteurs européens. En 2022, le secteur des machines et de l'énergie électriques compte 13 951 demandes, en hausse de 18,2 % par rapport à 2021. Ces chiffres illustrent l'importance des dépôts dans ce secteur, mais ne suffisent pas, à eux seuls, à établir que les droits de propriété causent les investissements ou les innovations. L'incitation s'explique par le mécanisme de protection et de valorisation décrit précédemment.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Les droits de propriété, notamment les brevets, peuvent inciter à investir en recherche et développement et à innover : en protégeant temporairement l'exploitation d'une invention, ils permettent à son titulaire d'espérer récupérer ses coûts et de tirer des revenus de sa découverte. Les licences facilitent sa valorisation et l'expiration du brevet permet ensuite une diffusion plus large.

Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire

Question Sujet

Sujet p. 8, 9

> À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les instruments dont disposent les

pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement présentent des avantages.

Introduction. Une externalité négative existe lorsqu'une activité de production ou de consommation impose à des tiers un coût qui n'est pas entièrement supporté par celui qui en est à l'origine. Les émissions de gaz à effet de serre, par exemple, contribuent au changement climatique et entraînent des dommages pour la collectivité. Lorsque ces coûts sociaux ne sont pas pris en compte dans les décisions privées, le marché peut conduire à un niveau de pollution supérieur à celui qui serait souhaitable collectivement. Les pouvoirs publics peuvent agir notamment par la fiscalité environnementale, les marchés de quotas et la réglementation. Ces instruments présentent des avantages parce qu'ils modifient les incitations des agents ou leur imposent des objectifs environnementaux.

La fiscalité environnementale donne un prix à la pollution et incite à la réduire. Une taxe environnementale prélève une somme liée à une activité polluante, à une émission ou à l'utilisation d'une ressource. Elle augmente le coût privé de cette activité et, si elle est correctement conçue, rapproche les décisions des agents du coût que leur activité impose à la collectivité. Les ménages et les entreprises peuvent alors réduire leur consommation ou leurs émissions, modifier leurs procédés ou adopter des équipements moins polluants. Chaque agent a intérêt à réduire ses émissions tant que le coût de cette réduction est inférieur à la taxe qu'il évite. Les recettes fiscales peuvent aussi, selon les choix des pouvoirs publics, contribuer au financement de dépenses environnementales ou d'autres dépenses publiques.

Le document 1 présente les recettes fiscales environnementales en France, en milliards d'euros, de 1995 à 2021. Les recettes associées à l'énergie sont la composante la plus importante : elles passent d'environ 24 milliards d'euros en 1995 à environ 45 milliards en 2021. Les recettes liées au transport et à la catégorie « Pollution-Ressources » sont beaucoup plus faibles, même si elles augmentent dans l'ensemble sur la période. Ce graphique renseigne sur les recettes, mais ne permet pas, à lui seul, de mesurer l'effet causal de la fiscalité sur les émissions. L'avantage incitatif attendu tient au signal-prix : la pollution devient plus coûteuse pour ceux qui la génèrent.

Les quotas échangeables associent un objectif collectif d'émissions à une incitation à réduire la pollution au moindre coût. Dans un système de plafonnement et d'échange, les pouvoirs publics fixent une quantité totale maximale d'émissions et attribuent ou mettent aux enchères des quotas. Les entreprises doivent détenir des quotas correspondant à leurs émissions et peuvent les échanger. Une entreprise qui réduit ses émissions à un coût relativement faible peut vendre les quotas devenus inutiles ; une entreprise dont les réductions sont plus coûteuses peut en acheter. Les échanges peuvent ainsi orienter les réductions vers les entreprises capables de les réaliser à moindre coût, tandis que le plafond fixe une limite globale, sous réserve de son niveau et de son respect.

Le document 2 montre que le prix du quota d'émission sur le marché européen du carbone a fortement augmenté au cours de la période représentée : il est de quelques euros par tonne de CO_2 en 2013, atteint près de 100 euros à certains moments en 2022-2023, puis se situe autour de 60 euros à l'extrémité droite de la série, en 2024. Le prix du quota donne aux entreprises un signal auquel comparer le coût de leurs réductions d'émissions : lorsque le quota devient plus coûteux, éviter l'achat d'un quota en réduisant les émissions peut être plus avantageux. La forte variabilité visible sur le graphique rappelle toutefois que ce signal-prix peut fluctuer.

La réglementation fixe des obligations et peut donner de la visibilité aux entreprises. Les normes, interdictions et obligations imposent directement des limites ou des caractéristiques à respecter. Elles peuvent être utiles lorsqu'un objectif environnemental doit être garanti ou lorsqu'un prix ne suffit pas à susciter les changements attendus. Une norme commune fixe également un cadre applicable aux acteurs concernés et peut orienter leurs décisions d'investissement.

Le document 3 prend l'exemple de la RE2020, qui s'applique aux logements neufs depuis 2022 et est appelée à s'étendre progressivement à toutes les constructions. Elle impose d'abaisser les émissions de gaz à effet de serre de 740 kg par mètre carré en 2022 à 490 kg en 2031. La baisse visée est de 740 − 490 = 250 kg par mètre carré, soit environ 33,8 % du niveau de 2022 (250 ÷ 740 × 100). Selon le document, la norme prend en compte le poids carbone par mètre carré et la performance thermique des matériaux ; son inscription dans le long terme donne aux entreprises du bâtiment de la flexibilité et de la visibilité pour atteindre leurs objectifs. Elle contribue aussi à établir un standard. Le document indique que les bâtiments performants pourraient bénéficier d'une surcote, tandis que les moins performants risqueraient une décote et seraient moins faciles à louer ou à vendre. Enfin, le nouveau diagnostic de performance énergétique sert de base à l'interdiction progressive de la location des passoires thermiques énergivores prévue par la loi Climat et Résilience de 2021.

Conclusion. La fiscalité environnementale, les marchés de quotas et la réglementation présentent des avantages complémentaires pour faire face aux externalités négatives. Les taxes font entrer le coût de la pollution dans les décisions et incitent à réduire les émissions ; les quotas associent une limite collective à des échanges qui peuvent réduire les émissions à moindre coût ; les normes imposent des objectifs et peuvent donner de la visibilité aux investissements. Les documents illustrent ces instruments par l'évolution des recettes fiscales, le prix du quota européen et les objectifs de la RE2020. Leur efficacité dépend cependant de leur conception et de leur application : les données du dossier ne suffisent pas, à elles seules, à établir l'ampleur des réductions d'émissions qu'ils ont provoquées.

> **RÉPONSE À RETENIR**
>
> La fiscalité environnementale, les marchés de quotas et la réglementation offrent des moyens complémentaires de lutter contre les externalités négatives : ils rendent la pollution plus coûteuse pour les agents qui la génèrent, incitent à réduire les émissions, fixent des plafonds ou des normes et peuvent orienter les investissements vers des solutions moins polluantes.

Sujet : https://www.sujetdebac.fr/annales-pdf/2025/spe-sciences-eco-sociales-2025-centres-etranger-2-sujet-officiel.pdf
© FormaV EI • Proposition de correction, distincte d'un corrigé officiel.

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.